



Bulletin d'information n°10

De la ville de Clohars-Carnoët

Ecoles

Une enquête est actuellement en cours auprès des familles. Elle a été rédigée en commun avec les directeurs d'école et la mairie à partir des recommandations rectorales et académiques. Ce questionnaire vise à recenser les intentions des parents concernant la reprise, ou pas, de leur enfant et de faire connaître leurs besoins en matière périscolaire. Le principe d'une alternance des cours par groupe sur 2 jours a été choisi par les enseignants. L'organisation précise sera alors arrêtée à partir des réponses apportées. Les familles seront prévenues des solutions retenues pour le mercredi 6 mai.

Distribution des masques à la population (en tissus, lavables)

Un appel aux bénévoles auprès des étudiants et sportifs a été lancé. La distribution se fera dans les gymnases sur 2 jours consécutifs. L'organisation précise sera déclinée par affichage, voie de presse et sur le site Internet. Un portage au domicile des masques auprès des personnes âgées sera également mis en place. Les masques ont été commandés le 23 avril et leur livraison est prévue dans la semaine 20 (11 mai/16 mai). Toutefois, au vu des tensions sur ces produits, nous ne pouvons garantir que le délai sera tenu.

Soutien à notre économie locale

Comme annoncée dans la lettre précédente, la municipalité lance une campagne de soutien à notre économie locale. Les Cloharsiens qui le souhaitent pourront faire un don (à partir de 5 €) contre remise d'un autocollant. Ces autocollants seront disponibles lors de la distribution de masques puis dans les commerces et structures partenaires. Par cet achat, chacun contribuera à un fonds d'aide qui pourra être versé aux entreprises ayant des difficultés. Les modalités

d'attribution de ces aides seront définies en partenariat avec les professionnels de Clohars. Au-delà du don, cet autocollant marquera la volonté de chacun de privilégier ses achats au niveau local.

Reprise des services à la population

Nous travaillons actuellement au plan de reprise des activités. Voici déjà les premières informations sur la réouverture des services au public. Les conditions d'accès et protocoles pour chacun de ces lieux seront précisés et affichés.

Accueil en mairie : du mardi au vendredi après-midi avec adaptation des services (sacs jaunes disponibles à l'extérieur et au Filet à provisions au Pouldu...)

Urbanisme : ouvert sur rdv à partir du 18 mai

Agence Postale : ouverture à partir du 18 mai

Police municipale : sur rdv

Service culturel : médiathèque : paniers (drive) à partir du 18 mai. Précision à venir. Ludothèque réflexion en cours pour mise à disposition de panier (drive). Abbaye St Maurice à partir du 25 mai ; Maison Musée du Pouldu : pas avant juin.

La maison des associations à St Jacques, l'espace musique et danse, la salle des fêtes, les salles des sports sont fermés jusqu'en septembre, sauf utilisation scolaire ou dérogatoire.

Les Ports : ceux-ci seront accessibles en fonction des consignes gouvernementales dès que ces dernières seront précisées.

Sentiers côtiers et plages

Ceux-ci restent toujours interdits dans le plan de déconfinement. Cette interdiction doit être assouplie pour permettre progressivement un usage de détente dans le respect des gestes barrières. C'est sur cette base que le maire est intervenu auprès du premier ministre et auprès du Préfet. Vous pouvez trouver le courrier sur ce lien <https://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2019/10/lettre-au-premier-ministre.pdf>